

**Michel DUTRUGE**

Maire de Dammartin-en-Goële

Président du C.C.A.S

Hôtel de Ville

79, rue du Général-de-Gaulle

77230 Dammartin-en-Goële

Dammartin-en-Goële, le 28 avril 2020

Monsieur le Maire,

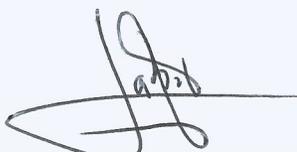
À ce jour vous ne nous avez apporté aucune réponse à l'ensemble des questions posées dans notre courrier du 20 avril sur l'organisation et l'action du C.C.A.S depuis le début du confinement. Il n'y a eu ni courrier, ni coup de fil.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S n'a toujours pas été sollicité depuis le début de la pandémie pour définir une politique d'action envers les plus fragiles, les plus démunis et l'ensemble des Dammartinois qui peuvent avoir besoin d'un soutien matériel ou psychologique pendant cette période. Pendant cinq semaines aucune demande n'a été soumise à la commission d'aides sociales, ce qui paraît surprenant dans la situation actuelle. D'ailleurs depuis la situation s'est presque régularisée avec des points téléphoniques hebdomadaires, mais elle laisse apparaître des demandes croissantes très largement supérieures au budget initial prévu par le C.C.A.S. Dans votre dernière newsletter où il n'y a aucun espace d'expression pour l'opposition, vous communiquez sur la distribution de repas gratuits par un restaurant de notre ville avec le minibus de la municipalité. Nous saluons cette initiative mais le C.C.A.S est censé répondre à ce type de besoins. La solidarité des commerçants c'est bien, mais elle n'est pas le substitut de l'action publique. La municipalité ne peut pas se donner quitus de la fourniture du véhicule : quel recensement des besoins ? Est-on sûr que toutes les personnes ayant besoin d'aide ont été recensées ? Accueillies ? Leur situation étudiée ?

C'est pourquoi nous vous demandons, en tant que président du C.C.A.S, de réunir son Conseil d'administration dans les meilleurs délais afin :

- de l'informer de toutes les actions qui ont été initiées depuis le début du confinement, s'il y en a eu sans qu'il ait été appelé à définir une politique pour cette circonstance,
- de tirer les conclusions de ce qui a été fait ou pas fait et définir toutes les actions utiles pour accompagner ce qui reste du confinement puis la mise en place du déconfinement progressif auprès des populations fragiles (bénéficiaires de l'aide sociale, personnes âgées dépendantes, personnes âgées isolées, familles monoparentales, personnes handicapées, mal-logés et sans abri ainsi que les personnes qui ont pu se trouver sans ressources ou avec des ressources insuffisantes du fait de la perte de revenus liée aux paralysies d'activités).

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire, monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.



Stéphane JABUT

Conseiller municipal au nom du groupe

Agir Ensemble Pour Notre Ville